



L'ALLOCUTION DÉFINITIVE FAIT FOI

Allocution prononcée par Brian Levitt, président du conseil d'administration, Groupe Banque TD

Lors de l'assemblée annuelle des actionnaires ordinaires, le jeudi 31 Mars 2016, Montréal, Québec

Bonjour à tous. Bienvenue à l'assemblée annuelle des actionnaires de 2016 du Groupe Banque TD. Je m'appelle Brian Levitt et je suis président du conseil d'administration. Je présiderai l'assemblée, comme le prévoient les règlements administratifs de la Banque.

L'assemblée se déroulera en anglais et en français. Les casques d'écoute offerts à l'extérieur de la salle vous permettront d'entendre la traduction simultanée en anglais au canal M1 et en français au canal M2. Si vous voulez entendre la traduction, mais que vous n'avez pas pris un casque d'écoute avant d'entrer dans la salle ou si vous avez des problèmes avec votre casque d'écoute, levez la main et un préposé vous viendra en aide. La transcription des interventions en anglais et en français sera affichée aux écrans de chaque côté de la scène.

Nous déclarons cette séance ouverte.

J'aimerais souhaiter la cordiale bienvenue à nos actionnaires qui sont présents ici aujourd'hui, ainsi qu'à ceux qui y participent par webdiffusion ou par téléphone.

L'ordre du jour de l'assemblée d'aujourd'hui se trouve dans le dossier qui était sur votre chaise à votre arrivée dans la salle. Cet ordre du jour s'affichera également à l'écran afin que vous puissiez y suivre le déroulement de l'assemblée.

Les actionnaires peuvent poser des questions ou faire des commentaires en français ou en anglais. Si vous avez une question, veuillez vous diriger vers l'un des microphones sur pied. Nous invitons les personnes à mobilité réduite à lever la main pour qu'un préposé leur apporte un microphone. Je vous demande d'attendre le



moment approprié pour poser vos questions et faire vos commentaires.

Avant de commencer, je vous prie de bien vouloir éteindre vos téléphones et appareils de communication personnels, car ils créent des interférences avec la webdiffusion en direct. Merci.

Permettez-moi maintenant de vous présenter les personnes qui se trouvent avec moi sur scène.

Je vous présente Bharat Masrani, président du Groupe et chef de la direction, et Philip Moore, secrétaire général de la Banque.

Après l'assemblée, des membres de l'équipe de la haute direction de la TD pourront répondre à vos questions. Un représentant d'Assistance TD, un forum qui réunit des experts de la TD pour répondre aux demandes des clients, sera également sur place.

Philip Moore agira en qualité de secrétaire de l'assemblée. Charito de Vera et Pat Lee, représentantes de la Société de fiducie CST, qui est l'agent de la TD responsable des registres et des transferts, feront office de scrutateurs.

J'ai obtenu une preuve satisfaisante que l'avis de convocation de la présente assemblée a été dûment annoncé et envoyé aux actionnaires de la Banque. Le quorum étant réuni, je déclare l'assemblée dûment constituée.

C'est aujourd'hui la 160^e assemblée annuelle des actionnaires de la TD et nous sommes ravis de la tenir ici à Montréal.

Montréal est un carrefour où se croisent un riche patrimoine historique et une économie bien de son temps. En plus d'être un centre culturel, politique et financier, Montréal est aussi reconnue comme un leader mondial de la recherche et de l'innovation.

La TD a évidemment de profondes racines dans cette ville puisque l'ouverture de la première succursale à Montréal remonte à 1860. Depuis, nous avons connu une croissance remarquable au Québec.



Aujourd'hui, nous sommes heureux de compter plus d'un million de clients et plus de cinq mille employés au Québec.

La TD s'est investie dans plusieurs projets communautaires à Montréal, notamment en remettant des livres gratuits à des écoles, en faisant des dons pour les arts et la culture, en favorisant l'éducation et la littératie financière et en soutenant des projets environnementaux.

La TD est un fier partenaire financier et communautaire de cette ville de calibre mondial.

Voyons maintenant nos résultats financiers pour 2015.

Le Groupe Banque TD a obtenu une fois de plus de solides résultats, malgré une performance économique généralement timide au Canada et aux États-Unis. Nous avons récemment annoncé nos résultats pour le premier trimestre de 2016. En dépit des conditions défavorables persistantes, la TD a affiché une croissance de 6 % du bénéfice rajusté par rapport au premier trimestre de l'exercice précédent et a annoncé une augmentation du dividende de 4 cents par action.

Bharat vous en dira plus long sur le rendement de la Banque en 2015, mais j'aimerais profiter de l'occasion pour souligner la contribution de l'équipe de la direction et des plus de 80 000 employés de la TD au Canada, aux États-Unis et ailleurs qui contribuent chaque jour à notre succès.

Cela comprend les employés qui sont dans la salle aujourd'hui, en particulier les 90 lauréats du prix Vision en action 2015, prix qui est remis aux employés de la TD s'étant le plus distingués pendant l'année.

Au nom du conseil d'administration, je tiens à remercier tous nos employés, pour leur précieuse contribution au succès de la Banque, chaque jour.



Quatre de nos administrateurs actuels, John Bragg, Harold MacKay, Bill Prezzano et Helen Sinclair ne se présentent pas à la réélection cette année. Ces précieux collaborateurs se retirent après une longue et brillante carrière comme membres du conseil d'administration.

Au nom du conseil d'administration et des employés de la Banque, j'aimerais témoigner notre sincère gratitude à John, Harold, Bill et Helen pour leur importante contribution à la TD durant leur mandat comme administrateurs.

En décembre 2015, nous avons accueilli un nouveau membre au conseil d'administration, M. Jean-René Halde, ancien président et chef de la direction de la Banque de développement du Canada.

Le conseil d'administration tirera profit de l'expérience et du sens des affaires de Jean-René.

J'aimerais remercier tous nos administrateurs pour leur leadership et leur travail acharné au cours de la dernière année.

Nous croyons qu'une saine gouvernance est essentielle à la capacité de la TD d'assurer une croissance durable et de créer de la valeur à long terme.

Pour ce qui est de l'avenir, le conseil demeure engagé à prodiguer des conseils stratégiques à la haute direction, à faire évoluer nos pratiques afin qu'elles répondent aux besoins d'un contexte changeant et à continuer de veiller à ce que nos décisions cadrent avec notre appétence au risque.

Nous continuerons de servir vos intérêts à titre d'investisseurs en 2016.

Avant que je cède la parole à Bharat, veuillez noter que la discussion qui suit pourrait contenir des énoncés prospectifs sur les perspectives et les objectifs de la Banque, ainsi que sur les stratégies pour les atteindre. Bharat parlera de mesures financières non conformes aux PCGR, aussi désignées comme « résultats rajustés », dans son



allocution. Des précisions sur les énoncés prospectifs et les mesures financières non conformes aux PCGR figurent à l'écran derrière moi et sont aussi présentées dans les rapports financiers de la Banque.

Accueillons maintenant Bharat Masrani.

Mise en garde sur les énoncés prospectifs et les résultats rajustés

Le présent document peut contenir des énoncés prospectifs au sujet des perspectives et objectifs du Groupe Banque TD. Tous ces énoncés sont faits conformément aux dispositions d'exonération et se veulent des énoncés prospectifs aux termes de la législation en valeurs mobilières applicable du Canada et des États-Unis. De par leur nature, les énoncés prospectifs obligent la Banque à formuler des hypothèses et sont assujettis à des risques et incertitudes, généraux ou spécifiques. Ces risques et incertitudes – dont bon nombre sont indépendants de la volonté de la Banque et dont les répercussions peuvent être difficiles à prévoir – peuvent faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement de ceux avancés dans les énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs représentent l'opinion de la direction à la date du jour. La Banque n'effectuera pas de mise à jour de quelque énoncé prospectif, écrit ou verbal, à moins que la législation en valeurs mobilières applicable ne l'exige. La Banque dresse ses états financiers consolidés selon les Normes internationales d'information financière (IFRS), les principes comptables généralement reconnus (PCGR) actuels. La Banque a également recours à des mesures financières non conformes aux PCGR pour mesurer son rendement; les résultats sont alors appelés « rajustés » (c.-à-d. résultats obtenus en retranchant les « éléments à noter » des résultats comme présentés, déduction faite des impôts). La Banque estime que les résultats rajustés permettent de mieux comprendre comment la direction évalue son rendement. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 4 des états financiers consolidés de 2015. Pour de plus amples renseignements sur les énoncés prospectifs et les mesures financières non conformes aux PCGR, se reporter au rapport annuel 2015 de la



Banque, tel qu'il a été mis à jour dans le rapport aux actionnaires du premier trimestre.